



Commission des solidarités

4512 - Insertion sociale

Intervention départementale en faveur de l'insertion sociale des bénéficiaires du RSA

Rapport n° CP/2011/740

Service gestionnaire :

Service de l'insertion et de l'emploi

Résumé :

Les ateliers de redynamisation, les épiceries sociales et certaines associations intervenant sur tout le territoire départemental ou dans des domaines spécifiques (Arpomt, Mobilex, Tôt ou T'Art, Redecome, Le Parcours et SOS Aide aux Habitants Neuuhof), contribuent depuis plusieurs années à l'insertion des bénéficiaires du RSA du département.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre validation le montant de la subvention 2011 les concernant.

I Ateliers de redynamisation

Les ateliers de redynamisation ont pour objectif la remobilisation des publics éloignés de l'emploi (bénéficiaires de minima sociaux, demandeurs d'emploi) et leur inscription dans un parcours d'autonomie et de préparation au monde du travail, par un accompagnement individuel et la participation à des ateliers collectifs.

Les publics sont orientés par les référents de parcours RSA, les services sociaux et les Centres Communaux ou Intercommunaux d'Action Sociale.

En 2011, l'offre d'insertion départementale comporte 14 ateliers de redynamisation, implantés dans les territoires. Selon la délibération du Conseil Général, réuni en commission permanente le 3 janvier 2011, des avances à hauteur de 70% des montants des subventions ont été versées pour un montant de 304 495 €.

Le solde soumis à votre approbation est de **129 885 €**. Il concerne 14 ateliers de redynamisation pour un montant global de 434 380 €.

II Epicerie sociales

Les épiceries sociales apportent aux personnes en difficulté une aide alimentaire temporaire, par l'achat de produits alimentaires et d'hygiène de première nécessité à 10% de leur valeur. Les économies réalisées sont destinées à apurer une dette ou régler une facture, dans le cadre d'un accompagnement.

Le dispositif mis en place associe un accompagnement individuel, la participation à des ateliers collectifs par thématiques et l'orientation des publics vers des structures adaptées aux problématiques. Les publics sont principalement orientés vers les épiceries sociales par les référents de parcours RSA, les services sociaux et les Centres Communaux ou Intercommunaux d'Action Sociale.

En 2011, l'offre d'insertion départementale comporte 15 épiceries sociales. Des avances à hauteur de 70% ont été versées aux structures pour un montant de 117 670 €. L'évolution de l'épicerie sociale de Niederbronn-les-Bains vers une nouvelle structure intercommunale et la création d'une épicerie sociale à Haguenau se sont concrétisées.

Le solde soumis à votre approbation s'élève à **66 430 €**. Il concerne 15 épiceries sociales pour un montant global de 184 100 €.

III Actions spécifiques

Les associations exerçant des actions sur l'ensemble du territoire départemental ou dans des domaines spécifiques (Arpomt, Mobilex, Tôt ou T'Art, Redecome, Le Parcours et SOS Aide aux Habitants Neuhof) ont bénéficié d'une avance à hauteur de 70% pour un montant de 104 635 €.

- ARPOMT exerce l'accompagnement de gens du voyage non sédentaires bénéficiaires du RSA (119 familles bénéficiaires du RSA accompagnées en 2010 – 700 domiciliations). Le montant proposé de la subvention est de 42 000 € et 3 000 €. Dans ce cas, le solde à verser s'élèverait à **13 500 €**.
- MOBILEX vise à favoriser la mobilité des publics en insertion afin de faciliter l'accès à la formation et à l'emploi. Le montant proposé de la subvention est de 46 000 €. Dans ce cas, le solde à verser serait de **13 800 €**.
- TOT ou T'ART facilite l'accès à la culture des publics en situation de précarité. Le montant proposé de la subvention est de 9 500 €. Dans ce cas, le solde à verser serait de **3 550 €**.
- REDECOME aide les personnes en insertion à effectuer un travail sur l'image de soi pour favoriser les démarches d'insertion sociale et professionnelle. Le montant proposé de la subvention s'élève à 20 000 €. Dans ce cas, le solde à verser serait de **3 525 €**.
- LE PARCOURS aide les personnes en insertion à effectuer un travail sur l'image de soi pour favoriser les démarches d'insertion sociale et professionnelle. Le montant proposé de la subvention s'élève à 10 000 €. Dans ce cas, le solde à verser serait de **5 000 €**.
- SOS Aide aux Habitants Neuhof est le premier interlocuteur des habitants du Neuhof pour tout problème juridique ou d'accès au droit. Le montant proposé de la subvention est de 19 300 €. Dans ce cas, le solde à verser serait de **5 790 €**.

Le solde à verser serait de **45 165 €**.

Les tableaux joints en annexe précisent, pour chaque structure, le montant des subventions 2010, la proposition de subvention 2011 par action, le montant des avances 2011 déjà versées début 2011 et le montant du solde pour l'année 2011.

Compte tenu de l'avance déjà versée, le montant total du solde s'élève à 241 480 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
30758	017-6574-561	745 000,00 €	257 400,00 €	221 580,00 €
31920	65-65738-561	60 000,00 €	20 030,00 €	19 900,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 241 480 € aux opérateurs figurant aux tableaux annexés.

Elle autorise par ailleurs son Président à signer les conventions et avenants correspondants, conclus avec les bénéficiaires sur la base des conventions et avenants type approuvés par délibération n° CP/2010/3 du 4 janvier 2010 et CP/2010/672 du 4 octobre 2010.

Strasbourg, le 19/09/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL